

Thibault
BAZIN

Député de la 4^e circonscription
de Meurthe-et-Moselle

Le journal de votre **DÉPUTÉ** *2026*

Thibault BAZIN, votre député de terrain,
UNE VOIX LIBRE
au service de votre territoire !

www.thibaultbazin.fr



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	PAGE
Le message de votre député	3
LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE EN CRISE	
Le député répond à vos questions	4-5
- ASSIDUITÉ - AVANTAGES DES ÉLUS - LIBERTÉ DE VOTE	
MALADIE, PERTE D'AUTONOMIE, PETITE ENFANCE	
Comment mieux accompagner ?	6-9
- LE RÔLE DU RAPPORTEUR GÉNÉRAL DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES - LE TRAVAIL LÉGISLATIF EN CHIFFRES - MES COMBATS LOCAUX POUR NOS ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET MÉDICO-SOCIAUX - DES MISSIONS PARLEMENTAIRES EN SOUTIEN À LA PETITE ENFANCE ET AUX FAMILLES	
QUELLES AVANCÉES POUR NOS FORCES DE L'ORDRE ET NOS SERVICES DE SECOURS ?	10-11
- ENGAGÉ POUR NOS FORCES ARMÉES - UNE RECONNAISSANCE ENFIN CONCRÉTISÉE POUR NOS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES - DES AVANCÉES OBTENUES POUR NOS FORCES DE L'ORDRE	
UN DÉPUTÉ ENGAGÉ À TOUS LES NIVEAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	12-13
- TRANSPORTS : RN 4, ÇA AVANCE ! - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - TOMBLAINE RECLASSÉE EN B1 - VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE	
UN DÉPUTÉ À L'ÉCOUTE	14
UN DÉPUTÉ SUR LE TERRAIN	15
- PRÉSENCE ET PARTICIPATION À LA VIE DE NOTRE CIRCONSCRIPTION - CALENDRIER DES PROCHAINES PERMANENCES DÉCENTRALISÉES	
LA PAROLE À VALÉRIE PAYEUR, SUPPLÉANTE DU DÉPUTÉ	16

ÉDITORIAL

Le message de votre député

Mesdames et Messieurs,

Chers habitants et acteurs socio-économiques
de notre circonscription,



Il y a deux ans, à la suite de la dissolution, vous me renouveliez votre confiance. Je vous en suis sincèrement reconnaissant. Je mesure chaque jour l'immense honneur de vous représenter à l'Assemblée nationale **et j'essaie d'en être digne.**

J'ai profondément conscience que de nombreux électeurs ne partageant pas initialement ma sensibilité politique m'ont accordé leur suffrage. **C'est donc avec beaucoup d'humilité que j'exerce ce mandat de député** dans ce contexte politique national inédit.

À travers ce journal, je souhaite vous rendre compte de mon action parlementaire.

J'ai promis d'être un député de « terrain », soucieux de porter une voix forte auprès de l'État afin que soient mieux prises en compte nos réalités locales. Ainsi je visite régulièrement nos acteurs locaux. **Je me tiens à votre écoute quand vous souhaitez échanger,** à ma permanence parlementaire à LUNÉVILLE, ou au plus près de chez vous lors de permanences décentralisées ou d'autres rencontres.

En l'espace de deux années, il y a eu plus de 8400 votes à l'Assemblée nationale. J'essaie d'y participer le plus possible tout en étant présent et à l'écoute en circonscription. C'est cet équilibre que je recherche sans cesse. **Je me donne sans compter pour remplir cette mission le mieux possible,** avec le soutien de mon équipe parlementaire et de ma suppléante Valérie PAYEUR, que je remercie sincèrement. Nous n'avons **qu'une préoccupation : vous aider.**

Certains de mes votes ne vous correspondent pas tous. C'est toute la difficulté de la tâche quand vous représentez des personnes de sensibilités très différentes. Je publie sur mon site internet www.thibaultbazin.fr mes explications de vote sur chaque texte important car **il me semble légitime de vous en rendre compte.**

Soyez assurés que je vote toujours en liberté, en mon âme et conscience, sans a priori, en cherchant d'abord le bien commun. Je lis avec beaucoup d'attention vos messages, notamment quand vous m'alertez ou me faites part de désaccords. Car je suis convaincu que c'est par le dialogue et les échanges qu'on construit des solutions les plus ajustées. **C'est le chemin que je suis, avec un profond respect pour chacun d'entre vous.**

J'ai surtout le souci permanent de travailler avec toutes les bonnes volontés, de rechercher des solutions et de faire des propositions. **Jamais résigné, je me bats sans relâche pour l'avenir de la France et le développement de notre territoire.**

Thibault BAZIN

**Ensemble,
PRENONS SOIN
DE NOTRE TERRITOIRE**



CRISE DE CONFIANCE EN NOTRE DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

> Votre député répond à vos questions

ASSIDUITÉ

Est-ce que l'absentéisme des députés est sanctionné ?

OUI Le règlement de l'Assemblée prévoit des sanctions contre l'absentéisme des députés. Ainsi chaque député doit être présent aux réunions des commissions permanentes du mercredi matin ; au-delà de deux absences mensuelles non excusées, chaque absence donne lieu à une retenue d'un quart de l'indemnité de fonction. D'autre part, les députés doivent participer à au moins deux tiers des votes solennels durant la session ordinaire. Les députés qui ne se conforment pas à cette obligation réglementaire sont passibles d'une retenue du tiers de leur indemnité de fonction. Cette retenue est doublée lorsque le député a participé à moins de la moitié des scrutins.

Bulletin de note de participation pour Thibault BAZIN

99%

de participation aux votes solennels (source DATAN)

Alors pourquoi l'hémicycle est si clairsemé ?

EN RÉALITÉ La majorité des parlementaires travaillent beaucoup, et pas seulement en séance. Les commissions, missions d'information et groupes d'études peuvent se réunir bien souvent en même temps que les séances dans l'hémicycle. Dommage que les médias ne le précisent pas aux citoyens... Quand je suis devenu député, j'ai définitivement quitté

mon emploi de salarié dans le privé, afin de me concentrer totalement au mandat confié, sans retour garanti.

AVANTAGES DES ÉLUS

Est-ce que vous bénéficiez d'une dotation d'hébergement de 1200€ ?

NON Je dors dans un bâtiment de l'Assemblée nationale, qui se situe rue de l'Université en face du Palais Bourbon. Ainsi je ne bénéficie pas des 1200€ évoqués. Cela correspond à la dotation d'hébergement des députés, qui permet de rembourser leurs dépenses de location à Paris. Ne louant aucun logement à Paris, je ne perçois pas cette dotation.

Aurez-vous droit à un régime spécial de retraite comme député ?

NON Il a été mis fin au régime spécial de retraite des députés. La réforme du régime de pension décidée par le Bureau le 8 novembre 2017 a conduit à supprimer le régime complémentaire facultatif, à réduire la base de cotisation et de liquidation de la pension et à aligner le régime des bonifications familiales sur celui de la fonction publique.

Ayant été élu il y a 8 ans, je n'ai jamais bénéficié de l'ancien système car les règles sont désormais alignées sur le droit commun.

Et pour le chômage des députés si vous perdez votre mandat ?

Là encore, nous avons été alignés sur le droit commun. Nous bénéficions d'une allocation dont le régime est aligné sur celui des travailleurs salariés.

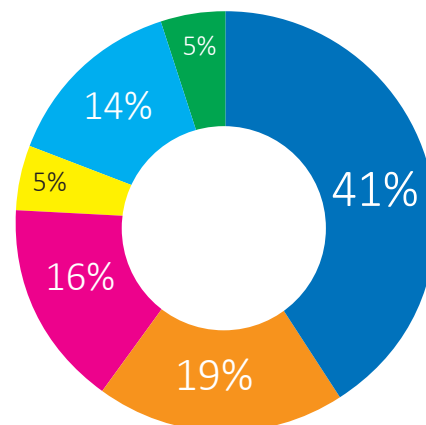
Vos frais de mandat ont-ils été contrôlés ?

OUI Au cours de la législature, l'intégralité des députés aura été contrôlée. De plus, le recours à un expert-comptable a été rendu obligatoire par l'Assemblée nationale.

Tous mes relevés bancaires liés aux frais de mandat sont envoyés chaque année au déontologue.

Il me semble important de vous en rendre compte.

> Répartition des frais de mandat 2025 (en %)



- Permanence parlementaire** (loyers, énergies, fournitures de bureau,...)
- Déplacements** (essence, assurance, location voiture, frais de parking,...)
- Herbergement et restauration**
- Frais de communication et de documentation**
- Frais de réception et de représentation** (gerbes, trophées...)
- Dépenses diverses**

Exemplarité / transparence / éthique

Conclusions sur le contrôle des dépenses imputées sur l'AFM de M. le Député Thibault BAZIN au titre du second semestre de l'année 2025 (déontologue en date du 1^{er} juin 2026)

“ Au regard des éléments produits et des informations complémentaires apportées, l'examen d'un échantillon significatif des dépenses enregistrées par M. Bazin au titre de ses frais de mandat pour le second semestre de l'année 2025 ne fait apparaître aucune méconnaissance des dispositions de l'arrêté du Bureau n° 12/XV du 29 novembre 2017. ”

Vous vous êtes augmentés de 300€ par mois ?

NON ! L'indemnité parlementaire de base est fixée par référence au traitement des fonctionnaires. Et elle n'a pas évolué depuis la dernière revalorisation des fonctionnaires.

Mais peut-être évoquez-vous la revalorisation des frais de mandat décidée en 2024 par le bureau de l'Assemblée dont je ne fais pas partie. Ils auraient pu l'éviter ! D'ailleurs ce n'est pas parce qu'il y a un budget possible que nous sommes tenus de le consommer entièrement. Sur les deux années qui ont suivi, je n'ai pas consommé ces crédits supplémentaires, car je crois qu'on doit chercher à être exemplaire en tant qu' élu, surtout quand tous les Français sont invités à faire des efforts pour participer au redressement budgétaire.

Et vous ne pourriez pas montrer l'exemple en termes d'efforts ?

Comme beaucoup, je pense que l'Etat doit montrer l'exemple en matière d'efforts, à commencer par les élus nationaux. Depuis que je suis député, j'ai toujours cherché à minimiser les dépenses liées au mandat.

Par exemple, je prends le métro pour mes déplacements dans Paris

sauf quand cela n'est pas possible. Très concrètement, à la fin de la 15^e législature (2017-2022), j'ai permis aux finances publiques une économie de 4163,01€ au titre de l'avance sur frais de mandat (AFM). Et sur les deux années de la 16^e législature (2022-2024), j'ai permis aux finances publiques une économie de 9642,62€. Et je poursuis dans ce même esprit depuis le début de cette 17^e législature. Il me semble important d'être transparent car il s'agit d'argent public.

SOYONS EXEMPLAIRES :
bonne gestion des deniers publics, assiduité à l'Assemblée, présence en circonscription, je publie chaque semaine mon agenda prévisionnel de la semaine par souci de transparence.

LIBERTÉ DE VOTE

Votez-vous toujours en suivant les consignes de vote de votre parti ?

Lors des législatives de 2024, j'avais promis de soutenir en liberté ce qui va dans le bon sens, de m'opposer quand ce n'est pas le cas, et d'être force de propositions. Et c'est exactement ce que je fais.

Je l'ai montré à plusieurs reprises ces derniers mois, n'accordant pas ma confiance à François BAYROU, refusant de censurer a priori Sébastien LECORNU avant même qu'il propose quoi que ce soit, et en votant le budget de la sécurité sociale.

Je l'ai fait en toute liberté car j'ai discerné en conscience chacun de mes votes. Non pas en craignant de perdre mon mandat, mais en fonction de ce qui me semble l'intérêt de la France. J'ai la conviction profonde que nous finirons par être à nouveau dissout.

Et je n'ai pas peur de retourner devant les urnes car c'est la vie démocratique.

Je dois ma légitimité au terrain. Cela me procure une très grande liberté. Aux deux dernières élections législatives, je me suis présenté sur mon nom sans utiliser le soutien du parti ni sur mes bulletins, ni sur mes affiches, ni dans mes circulaires.

Vous me connaissez, vous savez que je me cache rarement quand vous me sollicitez, lorsque vous avez des problèmes, lorsque vous rencontrez des difficultés. Je suis un battant. Mais je ne voterai pas n'importe quoi juste pour plaire. Du courage, j'en ai eu pour ne pas suivre les consignes du parti. Car c'est aux électeurs à qui je veux rendre compte des engagements que j'ai pris devant eux.

J'ai été Maire, ce mandat passionnant, et je mesure combien c'est important de rassembler. J'ai toujours souhaité être le député de tous, j'ai toujours voulu répondre aux sollicitations, quelle que soit la sensibilité politique. Car c'est ma conception de mon engagement, au-dessus des partis. Bien sûr j'ai des convictions profondes, mais j'ai avant tout un respect pour chacun, et c'est aussi ce qui me différencie des extrêmes.

LA LIBERTÉ DE VOTE : PROMESSE TENUE

“ Thibault Bazin a voté sur la même ligne que son groupe politique (Droite Républicaine) dans 91% des cas (sur plus de 8400 scrutins – source DATAN). Il a un taux de proximité avec son groupe moins élevé que la moyenne des députés, qui est de 95%. ”

Dit autrement, je ne vote pas systématiquement comme mon groupe.

MALADIE, PERTE D'AUTONOMIE, PETITE ENFANCE :

➤ Comment mieux accompagner ?

Membre de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale, je suis très impliqué dans les travaux parlementaires relatifs aux sujets de santé, de travail, de politique familiale, de handicap.

Depuis janvier 2025, je suis rapporteur général de la commission des affaires sociales à l'Assemblée : une mission ardue mais passionnante !

Très attaché à la sécurité sociale, créée en 1945 pour protéger les Français, j'ai à cœur d'avoir le souci de chaque branche et des risques qui y sont liés. Je veille à mesurer l'impact des mesures envisagées, à développer l'expertise de la commission, évaluer et contrôler les politiques publiques avec beaucoup d'exigence à l'égard du gouvernement.

Conscient des difficultés et des nombreux défis à relever pour améliorer notre système de sécurité sociale et assurer sa pérennité, j'appréhende cette mission avec humilité.

Je cherche des solutions pour répondre aux attentes des Français – la santé étant leur première préoccupation –, éviter les abus dans un souci de justice sociale, et répondre aux nouveaux besoins en mettant l'humain au cœur de son action parlementaire.

“ Je cherche à faire œuvre utile en adoptant des dispositions attendues, par exemple :

- pour la survie de nos pharmacies de proximité,
- ou pour l'accompagnement des conjoints collaborateurs d'agriculteurs.

J'essaie d'être force de propositions, de travailler à des solutions concrètes, concertées et adaptées aux réalités locales.

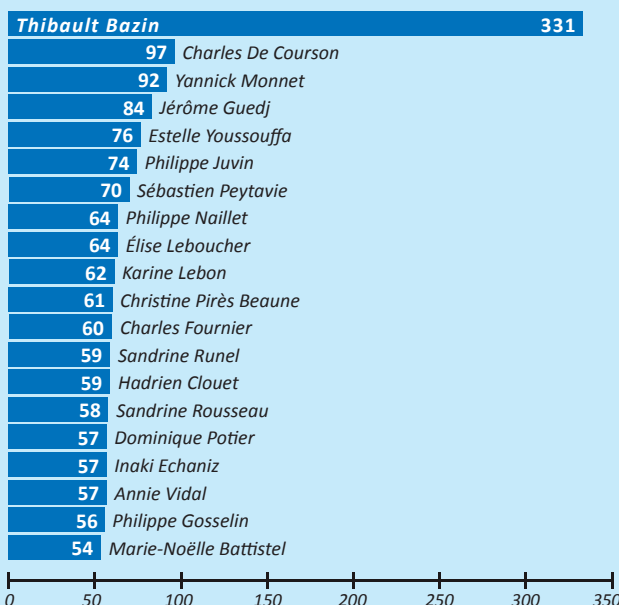
Le travail législatif en chiffres du député Thibault BAZIN (depuis juillet 2024)

17 rapports
19 propositions de lois
73 questions écrites au gouvernement
475 amendements adoptés
2 092 interventions en commission
2 296 interventions en séance
3 545 amendements déposés

“ THIBAUT BAZIN, l'hyperactif de l'Assemblée nationale ”
La Semaine, 15 janvier 2026

LE TOP 20 DES DÉPUTÉS FAISANT ADOPTER LEURS AMENDEMENTS

■ Nombre d'amendements déposés



(Source ARCADIE au 31 décembre 2025)

Mes combats locaux

DES SUBVENTIONS OBTENUES AUPRÈS DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ POUR LA RÉNOVATION DE NOS MAISONS DE RETRAITE

➤ **La maison de retraite VIVRE** va ainsi bénéficier de près de 3 millions d'Euros de subvention pour sa rénovation à ROSIÈRES-AUX-SALINES et à BLAINVILLE-SUR-L'EAU. Le budget global est de 13 M€, avec la transformation de 12 lits en une unité de vie protégée (UVP), la création de 3 places d'hébergement temporaire et le déploiement d'un Centre de Ressources Territoriales afin de proposer des solutions d'accompagnement permettant aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible.



➤ **3H Santé** va bénéficier de 5 millions d'Euros de subventions pour l'opération de reconstruction d'un nouveau bâtiment à BLÂMONT avec ses 102 lits dont 12 places aménagées en unité d'hospitalisation renforcée (UHR). Le budget global est de 20 M€. L'appel d'offres a eu lieu, permettant d'espérer un début des travaux rapidement alors que les opérations d'archéologie préventive se sont déroulées en 2025.

DES AVANCÉES OBTENUES POUR NOTRE CIRCONSCRIPTION

➤ **Ouverture de 30 places d'institut de formation en soins infirmiers (IFSI)** depuis septembre 2024 à LUNÉVILLE avec la Croix Rouge. Une belle action en lien avec la Région, dans des locaux mis à disposition par la commune.

➤ **Réouverture de la maternité** de LUNÉVILLE après la fermeture temporaire au printemps 2024.

➤ **Création de six places d'hébergement et une en accueil temporaire supplémentaires** à la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) La Volière à MOYEN, en plus des 24 places actuelles (16 en hébergement, 6 en accueil de jour et 2 en accueil temporaire). Il s'agit d'un établissement accueillant des adultes porteurs de troubles du spectre autistique, avec ou sans troubles associés, et présentant une déficience intellectuelle profonde. La MAS permet aux résidents de s'épanouir dans un environnement favorable, notamment grâce à la proximité d'espaces naturels.



➤ **Modification du zonage** pour rendre plus attractive l'installation des professionnels de santé dans notre circonscription

ET D'AUTRES PROJETS À VENIR...

- **Développement des soins palliatifs** avec le déploiement attendu de lits dédiés à la clinique Jeanne d'Arc après ceux du Centre Hospitalier de Saint-Nicolas-de-Port, où les prochains travaux devraient démarrer en 2027.
- **Déploiement d'un second scanner** au Centre Hospitalier de LUNÉVILLE, permettant de réduire les délais d'accès aux soins pour les patients. Une avancée pour la prévention.

DES MISSIONS PARLEMENTAIRES EN SOUTIEN À LA PETITE ENFANCE ET AUX FAMILLES

- **Membre de la délégation des droits des enfants** de 2024 à 2026 à l'Assemblée nationale
- **Membre de la commission famille du Haut Conseil de l'Enfance, de la Famille et de l'Âge (HCFEA)**, depuis 2024

ENGAGÉ POUR L'AVENIR DE NOS CRÈCHES



*J'avais eu l'honneur de présider au premier semestre 2024 une **commission d'enquête sur le modèle économique des crèches**, et leur qualité d'accueil.*

*J'ai réalisé au printemps 2026 une **mission de suivi de la mise en œuvre des conclusions** de cette commission d'enquête. Au cours des derniers mois, j'ai transmis à la Direction Générale de la Cohésion Sociale, à la Caisse Nationale des Allocations Familiales et aux départements des questionnaires écrits, auxquels j'ai obtenu des réponses exhaustives et précises. J'ai également organisé l'audition commune des directeurs généraux de la DGCS et de la CNAF, afin de confronter nos points de vue sur les évolutions intervenues dans le secteur, ainsi que sur le chemin qu'il reste à parcourir.*

CE QUE J'AI CONSTATÉ

Des avancées indéniables ont été faites en matière de gouvernance et de régulation des crèches dans notre pays. Mais aussi des points de vigilance sur lesquels je n'ai constaté que peu de progrès, voire aucun sur le modèle de financement notamment.

UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT OBTENU POUR LES PARENTS À LA SUITE D'UNE NAISSANCE

Avec ma collègue Céline Thiébault-Martinez, nous avons mené conjointement durant six mois en 2025 une mission d'information parlementaire sur les congés parentaux. Cette mission s'inscrit dans un contexte historique grave : la chute de la fécondité à 1,68 enfant par femme, alors que le désir d'enfants est resté quasiment stable à 2,27. De nombreuses recommandations ont été formulées pour répondre

mieux aux besoins des parents, en simplifiant les démarches, en leur offrant souplesse et liberté.

Application dès cette année : je me réjouis qu'un congé supplémentaire de naissance ait été mis en œuvre à partir du 1^{er} juillet 2026.



MON COMBAT POUR MIEUX VALORISER LE TRAVAIL, POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES CLASSES MOYENNES ET POUR LE LOGEMENT DES TRAVAILLEURS

J'ai porté **une proposition de loi l'hiver dernier afin de mieux valoriser le travail, un sujet qui me tient à cœur car il en va de la justice sociale.** Cette proposition posait le principe d'un écart entre les revenus du travail et le total des aides sociales.

LE RN S'Y EST OPPOSÉ

De même, j'avais été sensible à des jeunes originaires de notre circonscription qui m'avaient fait part de leurs difficultés pour se loger à Paris alors qu'ils venaient d'y être nommés comme policiers après leur concours. J'ai alors porté **une proposition pour donner la priorité des logements aidés aux travailleurs.**

LE RN NE L'A PAS SOUTENUE

Depuis juillet 2024, j'ai rédigé 17 rapports et déposé 19 propositions de lois, comme par exemple...

- Proposition de loi portant mesures visant à **lutter contre les excès de la financiarisation en santé**
- Proposition de loi visant à **simplifier le modèle de formation continue des professionnels de santé** et à consolider l'organisation de la Haute autorité de santé dans sa mission d'évaluation des technologies et des pratiques professionnelles
- Proposition de loi visant à **assurer des funérailles dignes pour une personne protégée**
- Proposition de loi visant à faire du **développement des soins palliatifs une priorité de la Nation** et à en garantir l'accès pour tous sur l'ensemble du territoire français
- Proposition de loi visant à permettre aux salariées et aux agents publics de bénéficier d'une **autorisation d'absence annuelle pour réaliser une mammographie de dépistage du cancer du sein**
- Proposition de loi visant à permettre la **distribution et la mise à disposition des médicaments non utilisés à des fins humanitaires**
- Proposition de loi portant mesures d'urgence réformant la politique familiale afin de **mieux soutenir les familles qui travaillent et les familles nombreuses**
- Proposition de loi visant à **harmoniser la durée de la disponibilité pour élever un enfant de moins de douze ans** avec celle de l'autorisation de travailler à temps partiel pour chaque naissance



QUELLES AVANCÉES pour nos forces de l'ordre et nos services de secours ?

ENGAGÉ AU SERVICE DE NOS FORCES ARMÉES !

➤ **Des investissements sont attendus** au 53^{ème} régiment de transmissions. Je me suis battu pour l'inscription des crédits nécessaires dans la loi de programmation militaire.

Après de nombreux échanges avec le Ministère des Armées, nous avons obtenu leur engagement sur la zone Fischer, désormais propriétaire pour partie après la dépollution menée par la Ville de LUNÉVILLE, avec le soutien de la Région et de l'ADEME.

➤ **Réserviste citoyen** (bénévole) depuis plus de 5 ans du 53^e RT, j'y suis particulièrement attentif. Je me réjouis d'ailleurs que notre régiment accueille une partie de la 1^{ère} promotion du service national volontaire pour sa formation dès l'automne 2026.



Organisation d'un forum des métiers
de la défense pour les élèves du territoire

Nos militaires, nos policiers
et nos sapeurs-pompiers assurent
notre protection au quotidien.

Je suis investi pour améliorer leurs
conditions de vie et de travail.



UNE RECONNAISSANCE ENFIN CONCRÉTISÉE POUR NOS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Le Gouvernement a enfin officiellement acté par un décret du 21 janvier 2026 l'attribution de trimestres supplémentaires de retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires (1 après 10 ans d'ancienneté, 2 après 20 ans, 3 pour 25 ans et plus).

La réforme des retraites de 2023 avait prévu un dispositif de bonification afin de reconnaître leur engagement exemplaire. Une avancée que nous avons demandée. J'étais intervenu à de nombreuses reprises pour en demander l'application, légitime et nécessaire.

Je me réjouis de voir cette avancée enfin aboutir et je tiens à saluer, une nouvelle fois, l'engagement sans faille des sapeurs-pompiers volontaires au service de la Nation et de nos concitoyens.



**“ Un modèle
de protection
civile à préserver ! ”**

DES AVANCÉES OBTENUES POUR NOS FORCES DE L'ORDRE

➤ 10 gendarmes supplémentaires dans l'arrondissement de LUNÉVILLE avec la création à EIN-VILLE-AU-JARD d'une brigade connectée à celle de LUNÉVILLE. L'accueil du public est possible depuis mi-décembre 2025.



➤ Arrivée de nouveaux policiers « sortis d'école » aux commissariats de DOMBASLE-SUR-MEURTHE et de LUNÉVILLE afin de pourvoir les postes vacants.

➤ 20 nouveaux logements à destination des gendarmes à LUNÉVILLE. Un immeuble construit par l'Office Public de l'Habitat.



**“ J'essaye d'être
un député utile
et efficace au service
du développement
de notre territoire ! ”**

UN DÉPUTÉ ENGAGÉ À TOUS LES NIVEAUX

> pour le développement du territoire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSPORTS

Maintien en qualité de la desserte TGV à LUNÉVILLE, acté par un courrier du Ministre des Transports à l'automne 2024 après un combat collectif mené avec les maires et députés des trois gares concernées sur le sillon menacé (avec Sarrebourg et Saverne).



Convention de co-financement en cours de signature par tous les partenaires pour le contournement de SAINT-NICOLAS-DE-PORT et la fermeture du passage à niveau 129 entre LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY et VILLE-EN-VERMOIS dont les préparatifs se poursuivent par les services du conseil départemental en lien avec la Métropole.



“ Le territoire, au cœur de mes préoccupations ! ”

LA RN4 : CELA AVANCE !



Signature obtenue du protocole entre la Région et l'État pour poursuite de la mise à 2X2 voies de la RN4.

UN BUDGET DE PRÈS DE 70 M€

10 M€ de crédits de paiement mobilisés à la suite du vote du budget primitif par le Conseil Régional pour les travaux préparatoires à la tant attendue mise à 2 X 2 voies de la RN4 entre GOGNEY et SAINT-GEORGES, ce qui va permettre les déviements de réseaux, de fibre, d'eau potable et d'un oléoduc, la sécurisation des entrées de bourg, les dégagements d'emprises, l'archéologie préventive et la mise en place des mesures compensatoires. Cela va enfin avancer ! D'ailleurs la convention a été signée entre l'Etat et le Syndicat des Eaux de BLÂMONT pour le dévoiement nécessaire des canalisations.

Crédits obtenus pour la rénovation attendue des toilettes sur les aires récentes de la RN59.

L'INVESTISSEMENT A ÉTÉ RÉALISÉ POUR PLUS DE 300K€.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Toujours mobilisé pour l'avenir industriel de notre bassin salifère, des emplois liés et de la création de valeur dans notre circonscription, j'ai aidé à la sécurisation de l'obtention des certificats d'économie d'énergie pour SOLVAY qui va abandonner le charbon.



Mobilisé pour la cristallerie de BACCARAT, j'ai obtenu en réponse à mon interpellation que les autorités françaises demandent un délai raisonnable pour la filière du cristal afin de lui permettre la transformation de ses capacités pour se mettre en conformité avec la réglementation sur le plomb. J'ai ainsi reçu un courrier du Premier Ministre, le 23 décembre 2025, qui s'engage à demander la réintroduction d'une exemption pour le verre cristal d'ici 2030. Affaire donc à suivre.

TOMBLAINE RECLASSÉE EN B1 !

Je suis intervenu auprès du Gouvernement dans le cadre de la révision du zonage dit « ABC », qui détermine l'éligibilité des communes aux dispositifs d'aide à l'investissement locatif et à l'accession à la propriété. À l'issue de cette révision, TOMBLAINE a été reclassée en zone B1, une évolution attendue et pleinement justifiée au regard de la dynamique démographique et économique de la commune.



J'ai appuyé auprès de la Ministre du Logement ce reclassement. Je me réjouis de cette décision, qui permettra de favoriser la construction de logements, de répondre aux besoins des habitants, de renforcer l'attractivité de TOMBLAINE et de prendre en compte les réalités du marché immobilier.

VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE

Pour la sauvegarde de notre patrimoine lorrain à VILLE-EN-VERMOIS ou bien SAINT-MAURICE-AUX-FORGES par exemple, j'appuie de bon cœur les élus et les bénévoles dans leurs démarches, afin que leurs projets se concrétisent, en lien avec la Fondation du Patrimoine et la Fondation pour la Sauvegarde de l'art Français.

Et d'autres projets prometteurs à concrétiser avec le soutien de la région...

➤ **le partenariat prometteur avec le musée Grévin du château de FLÉVILLE-DEVANT-NANCY**



➤ **le développement du pôle hippique de ROSIÈRES-AUX-SALINES avec Cheval Liberté**



➤ **ou les prochains investissements du Conseil départemental au château de LUNÉVILLE**



Ce territoire a des atouts qu'il nous faut valoriser et cette circonscription a une identité qu'il faut respecter et préserver.

Notre pays du sel et de la mirabelle constitue notre fierté et il s'exporte à l'instar du cristal de BACCARAT ou de l'usage de pointe d'AZERAILLES.

Un député à votre écoute !

Il y a du mécontentement qui s'est exprimé lors des dernières élections de 2024. Je ne l'oublie pas. Il nous appelle tous à l'humilité et au travail.

Un député est d'abord là pour écouter ceux qui ne sont pas pris en compte, ceux qui n'ont pas l'oreille des représentants de l'Etat, ceux qui ont besoin de porte-parole. Les écouter, les aider, les accompagner, les représenter, c'est la mission que je donne à ma permanence parlementaire ouverte toute l'année, avec mon équipe dévouée. C'est aussi le sens de ces permanences décentralisées dans les communes de la circonscription.

“ J'essaie d'aider les communes, les entreprises, les associations et les particuliers pour concrétiser leurs projets, ou surmonter leurs difficultés. ”



La permanence parlementaire rue Carnot à LUNÉVILLE accessible pour vous accueillir, avec un point d'accès internet pour ceux qui en auraient besoin pour accomplir leurs formalités administratives

Je souhaite écrire à mon député

“ Je suis à l'écoute du territoire et de vos attentes.

Remplissez ce formulaire et envoyez-le moi par voie postale à cette adresse :

THIBAULT BAZIN, DÉPUTÉ - 17 RUE SADI CARNOT - 54300 LUNÉVILLE

Je reviendrai vers vous rapidement ! ”

Je souhaite :

☐ transmettre un message à mon député :

.....

.....

.....

☐ échanger avec le député Thibault BAZIN

☐ soutenir l'action politique menée par le député Thibault Bazin
et souhaite rejoindre son association de soutien et accepte d'être recontacté(e).

Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Mail

Les données recueillies sur ce formulaire vont faire l'objet d'un traitement de données à caractère personnel. Ces données seront enregistrées dans un fichier informatisé relevant de la responsabilité de Thibault BAZIN. Ces informations ne seront pas transférées. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 juillet 1978 et du RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de mise à jour, de suppression, de limitation du traitement, de retrait du consentement des données vous concernant. Pour toute requête, contactez Thibault BAZIN. En remplissant le formulaire ci-dessus, vous reconnaissez avoir pris connaissance des mentions d'informations précédentes et vous autorisez à ce que les données recueillies fassent l'objet d'un traitement de données à caractère personnel.

UN DÉPUTÉ SUR LE TERRAIN

Attaché aux réalités du terrain

Je multiplie régulièrement les visites de terrain pour me confronter aux réalités vécues.

Depuis le 8 juillet 2024,

25 permanences décentralisées

850 déplacements en circo

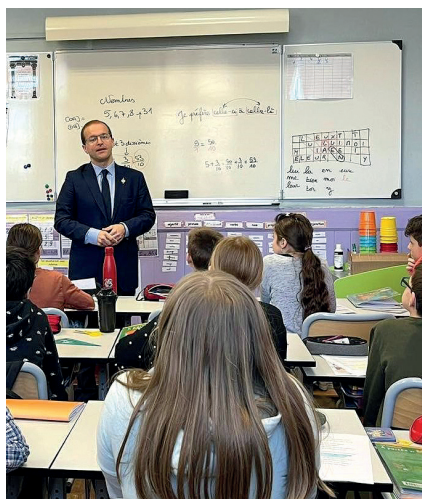
126 RDV à la permanence

+ de 1000 courriers rédigés

Participation aux événements dans la circonscription (cérémonies, inaugurations...) et à des assemblées générales

MERCI
AUX BÉNÉVOLES

Je réponds aux sollicitations des professeurs afin de venir échanger avec les élèves, expliquer le rôle du député et le fonctionnement de notre démocratie représentative. Les questions fusent toujours sans tabou.



À la rencontre des jeunes



Visite de l'Assemblée nationale

Pour tout souhait de visite du Palais Bourbon, vous pouvez écrire à :

permanence.bazin@gmail.com

LES PROCHAINES PERMANENCES DÉCENTRALISÉES

- mardi 18 août - - - - - de 14h à 17h - **LUNÉVILLE** - Permanence parlementaire
- mercredi 19 août - - - - - 10h30 - - - - - **BAYON** - Mairie
- jeudi 20 août - - - - - 11h00 - - - - - **CIREY SUR VEZOUZE** - Mairie - Salle du Conseil
- jeudi 20 août - - - - - 15h00 - - - - - **BLAMONT** - Mairie - salle du rez-de-chaussée
- vendredi 21 août - - - - - 14h00 - - - - - **REHAINVILLER** - Mairie
- vendredi 21 août - - - - - 15h30 - - - - - **HERIMENIL** - Mairie - Salle du Conseil
- vendredi 21 août - - - - - 17h00 - - - - - **CHANTEHEUX** - Mairie - Salle du Conseil
- lundi 24 août - - - - - 10h30 - - - - - **ROSIÈRES-AUX-SALINES** - Salle d'Honneur - Mairie
- lundi 24 août - - - - - 15h30 - - - - - **BLAINVILLE-SUR-L'EAU** - Salle Théodore - 4 Rue des Ecoles
- lundi 24 août - - - - - 17h00 - - - - - **MONT-SUR-MEURTHE** - Salle de la MDA (accès entrée de la mairie)
- mardi 25 août - - - - - 09h45 - - - - - **ARRACOURT** - Mairie
- mardi 25 août - - - - - 11h00 - - - - - **EINVILLE-AU-JARD** - Mairie - Salle du Jard
- mardi 25 août - - - - - 15h00 - - - - - **CREVIC** - Mairie - Salle du Conseil
- mardi 25 août - - - - - 16h30 - - - - - **SOMMERVILLER** - Mairie - Salle du Conseil
- mercredi 26 août - - - - - 10h30 - - - - - **VARANGÉVILLE** - Le Chapitre
- jeudi 27 août - - - - - 11h00 - - - - - **BADONVILLER** - Mairie
- vendredi 28 août - - - - - 10h30 - - - - - **BACCARAT** - Mairie - Salle réunion 1
- jeudi 3 septembre - - - - - 11h00 - - - - - **DOMBASLE-SUR-MEURTHE** - Salle polyvalente - Annexe Léomont
- jeudi 3 septembre - - - - - 14h00 - - - - - **TOMBLAINE** - La Buvette de la salle Stéphane Hessel, boulevard Henri Barbusse
- vendredi 4 septembre - - - - - 11h00 - - - - - **SAINT-NICOLAS-DE-PORT** - Rez-de-chaussée - salle des Fêtes
- vendredi 4 septembre - - - - - 14h00 - - - - - **LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY** - Mairie - Salle du Conseil
- lundi 7 septembre - - - - - 11h00 - - - - - **FLEVILLE-DEVANT-NANCY** - Petite salle des Fêtes
- lundi 14 septembre - - - - - 09h45 - - - - - **FLAVIGNY-SUR-MOSELLE** - Mairie - Salle du Conseil
- lundi 14 septembre - - - - - 11h00 - - - - - **RICHARDMENIL** - Mairie
- lundi 21 septembre - - - - - 11h00 - - - - - **DAMELEVIERES** - Ancienne salle des Mariages
- mercredi 23 septembre - - - - - 16h00 - - - - - **ART-SUR-MEURTHE** - Maison des Quartiers

N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous en contactant la permanence parlementaire

au **03 83 73 79 58** ou permanence.bazin@gmail.com



La parole à... **VALÉRIE PAYEUR,**

suppléante

Comment concevez-vous votre rôle de suppléante ?

“ Pour moi, ce n'est pas un rôle de façade. C'est vraiment être au contact des citoyens, écouter leurs inquiétudes et leurs projets puis les relayer au député. C'est un rôle de proximité, avec aussi beaucoup de discrétion.

Au quotidien, il y a beaucoup d'échanges avec les collaborateurs, ce qui permet de bien suivre les dossiers et de travailler dans de bonnes conditions. Thibault a créé une vraie dynamique d'équipe, et ça rend le travail assez fluide.

J'ai la chance d'être associée à son travail : il m'informe régulièrement. Et puis il m'arrive aussi de le représenter, par exemple en le remplaçant à certaines invitations ou événements, pour assurer une présence sur le terrain.

Pour moi, c'est un engagement concret. Ça demande de la disponibilité, de la rigueur... mais j'apprends beaucoup, c'est très enrichissant. Ça me permet aussi de mieux comprendre comment fonctionnent les institutions et le travail parlementaire.

Et même dans les moments un peu plus compliqués, je ne regrette pas mon engagement. C'est une expérience qui fait grandir, avec aussi de très belles rencontres humaines. ”

CONNECTEZ-VOUS À VOTRE DÉPUTÉ :

 Thibault BAZIN, Député de Meurthe-et-Moselle
 @thibault_bazin

VOUS POUVEZ M'ÉCRIRE À :

 permanence.bazin@gmail.com
 Permanence parlementaire de Thibault BAZIN
17 rue Sadi Carnot - 54300 LUNEVILLE
 Thibault BAZIN, Député de Meurthe-et-Moselle
Palais Bourbon
126 rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP

**Soutenez mon action,
et rejoignez-moi !**



ensembleavecThibaultBazin@gmail.com

Pour tout renseignement ou pour solliciter
un rendez-vous, vous pouvez contacter
mon équipe par téléphone au :

 **03 83 73 79 58**

Retrouvez toute l'actualité
de votre Député, en un seul clic :

www.thibaultbazin.fr

